

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### I - LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION

La commission d'évaluation sera présidée par le Coordonnateur de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation de la Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine, ou son représentant.

Les autres membres de la commission d'évaluation seront les formateurs diplômés du DE JEPS ou du DES JEPS Mention Rugby à XV, intervenant sur la formation, ainsi que des intervenants extérieurs à la formation (par exemple des membres de l'Équipe Technique de Ligue).

Dans la mesure du possible, le tuteur sera présent lors de la certification.

### II – L'ÉVALUATION FORMATIVE

L'objectif de l'évaluation formative est d'améliorer les apprentissages en cours, en détectant les difficultés du stagiaire et en pouvant ainsi lui proposer des remédiations. Elle permet de situer le niveau du stagiaire par rapport aux attendus du diplôme et notamment des épreuves certificatives.

L'évaluation formative va permettre :

- Au stagiaire de prendre conscience de ses progrès, de ses erreurs, et des connaissances et compétences qu'il doit encore acquérir. Dans ce cadre, les erreurs ne sont pas des fautes mais bien des sources de progression.
- Au tuteur et aux formateurs d'ajuster les contenus de formation afin de s'adapter à la progression des stagiaires.

Deux séquences d'évaluations formatives seront organisées pendant l'année au sein de la structure d'alternance. C'est le tuteur qui réalisera ces évaluations, en utilisant pour support les grilles de certification ainsi que les fiches d'observation au poste de travail.

En cas d'impossibilité pour le tuteur d'organiser une session d'évaluation formative, l'organisme de formation sera sollicité afin d'organiser cette session lors d'une journée de formation, afin de ne pas pénaliser le stagiaire.

### III - L'ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Les épreuves de certification sont présentées page suivante.

En cas de validation partielle du CQP, le candidat pourra conserver le bénéfice des blocs obtenus pendant une période maximale de 3 ans.

### IV – LE SUIVI APRÈS LA FORMATION

En suivant de la formation, un suivi des stagiaires est prévu sur deux temps :

1. Un questionnaire en toute fin de formation
2. Un questionnaire 6 mois après la fin de la formation pour faire un point sur les éléments suivants :
  - Situation professionnelle à 6 mois
  - Difficultés rencontrées
  - Adéquation entre l'emploi et la formation

<b>PRÉ REQUIS</b>	Les candidats auront préalablement été évalués en situation en centre de Formation ou dans la structure d'alternance.											
<b>BLOCS</b>	<b>BC 1</b>			<b>BC 2</b>			<b>BC 3</b>					
<b>Préparation et animation de cycles de séances de perfectionnement en rugby à XV</b>												
<b>CERTIFICATION</b>	<b>ÉPREUVE 1</b>	<b>ÉPREUVE 2</b>	<b>ÉPREUVE 3</b>	<b>ÉPREUVE</b>	<b>ÉPREUVE</b>	<b>ÉPREUVE</b>	<b>ÉPREUVE</b>	<b>ÉPREUVE</b>	<b>ÉPREUVE</b>	<b>ÉPREUVE</b>		
<b>MODALITÉS</b>	<p><b>Mise en situation pédagogique Soutenance orale</b></p> <p><b>Mise en situation pédagogique Soutenance orale</b></p> <p><b>Étude de cas Soutenance orale</b></p> <p><b>Soutenance orale avec support dossier</b></p> <p><b>Soutenance orale</b></p>			<p><b>1. Présentation d'un cycle de 1. Observation du candidat au 6 séances de perfectionnement cours d'une mise en situation en rugby à XV de 10 minutes d'animation d'une séance de perfectionnement en rugby à XV d'une durée de 20 minutes maximum réalisé avec deux évaluateurs</b></p> <p><b>2. Entretien individuel sur le minimum et 1 heure maximum d'une durée de 30 minutes maximum réalisé avec deux évaluateurs.</b></p> <p><b>1. le candidat analyse la performance d'une équipe, la structure de son briefing de temps, défini la rotation de son effectif en argumentant ses choix; d'une durée de 60 minutes maximum</b></p> <p><b>2. Avis consultatif du tuteur sur l'écrit</b></p> <p><b>3. Présentation Orale de l'écrit de 10 minutes maximum par le candidat</b></p> <p><b>4. Entretien oral d'une durée de 20 minutes maximum réalisé avec deux évaluateurs</b></p>			<p><b>1. Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage</b></p> <p><b>2. Avis consultatif du tuteur sur l'écrit</b></p> <p><b>1. Présentation d'un projet professionnel de 10 minutes maximum par le candidat</b></p> <p><b>2. Entretien oral d'une durée de 20 minutes maximum réalisé avec deux évaluateurs</b></p>			<p><b>1. Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b></p> <p><b>2. Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des Activités Physiques et Sportives</b></p>		
<b>DURÉE TOTALE DE L'ÉPREUVE</b>	<p><b>30 minutes maximum</b> (dont 10 minutes de présentation du cycle par le candidat et 20 minutes de questions)</p> <p><b>1 heure et 30 minutes maximum</b> (dont 30 minutes à 60 minutes de conduite d'animation et 30 minutes de questions)</p> <p><b>1 heure et 30 minutes maximum</b> (dont 60 minutes de préparation, 10 minutes de présentation de l'analyse par le candidat et 20 minutes de questions)</p> <p><b>30 minutes maximum</b> (dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions)</p> <p><b>30 minutes maximum</b> (dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions)</p>			<p><b>1 heure et 30 minutes maximum</b> (dont 30 minutes de présentation de la séance présentée pour la séance de séance devra impérativement prendre en compte les caractéristiques de l'effectif encadré et la situation en effectif total.</p> <p><b>1 heure et 30 minutes maximum</b> (dont 10 minutes de présentation devra impérativement prendre en compte les caractéristiques de l'effectif encadré et le niveau de compétition.</p> <p><b>10 minutes de présentation de l'analyse par le candidat et 20 minutes de questions)</b></p> <p><b>30 minutes maximum</b> (dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions)</p>			<p><b>1 heure et 30 minutes maximum</b> (dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions)</p> <p><b>30 minutes maximum</b> (dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions)</p>			<p><b>30 minutes maximum</b> (dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions)</p> <p><b>30 minutes maximum</b> (dont 10 minutes de présentation du projet par le candidat et 20 minutes de questions)</p>		
<b>CONSIGNES</b>	<p>Le cycle présenté pour devra impérativement prendre en compte les caractéristiques de l'effectif encadré et la situation en effectif total.</p> <p>La séance présentée pour la séance de séance devra impérativement prendre en compte les caractéristiques de l'effectif encadré et le niveau de compétition.</p> <p>La présentation devra impérativement prendre en compte les caractéristiques de l'effectif encadré et le niveau de compétition.</p> <p>L'écrit est à remettre 10 jours avant l'épreuve de certification.</p> <p>Projet professionnel personnel et de développement des compétences.</p>											
<b>SUPPORT</b>	<p>Au libre choix du candidat</p> <p>Au libre choix du candidat</p> <p>Au libre choix du candidat</p> <p>Une trame mise à disposition par le certificateur</p> <p>Grille d'observation mise à disposition par le certificateur</p> <p>Une trame mise à disposition par le certificateur</p>											
<b>DATES DE CERTIFICATION</b>	<b>Mars-Avril-Mai 2025</b>											
<b>DATES DE RATRAPAGE</b>	<b>Avril-Mai-Juin 2025</b>			<b>Mai 2025</b>			<b>Mai 2025</b>			<b>Juin 2025</b>		